**Hommage à Jacques ROUMEGUERE**

Monsieur le Maire,

Monsieur le Député,

Madame la Vice Présidente du Conseil Général,

Monsieur le Conseiller Général,

Monsieur le commandant de la compagnie de gendarmerie de Montargis et Messieurs les militaires représentants de la Base Aérienne 123 de Bricy,

Messieurs les maires,

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal de Saint-Loup de Gonois,

Mesdames et Messieurs les représentants des familles de Compagnons de la Libération,

Messieurs les Français Libres présents parmi nous aujourd’hui,

Monsieur le principal du collège de Courtenay et Mesdames et Messieurs les Professeurs et Instituteurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations patriotiques et des anciens combattants,

Messieurs les porte drapeaux,

Les élèves présents parmi nous aujourd’hui,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous rendons un hommage particulier, aujourd’hui, à Monsieur Jacques ROUMEGUERE, Compagnon de la Libération, dans ce petit village de Saint-Loup de Gonois où il avait choisi de reposer.

Monsieur le Maire, je veux tout d’abord vous remercier très chaleureusement car dès la réception de ma lettre, vous et votre conseil municipal avez compris l’importance de parler de cet homme courageux, Jacques ROUMEGUERE, de son parcours et, à travers lui, de ses 54000 camarades Français Libres. Vous avez tout fait pour que cette journée exceptionnelle soit une réussite. Mesdames et Messieurs, votre présence nombreuse nous va droit au cœur.

La réalisation d’une très belle carte d’invitation, la stèle qui va être inaugurée à sa mémoire dans quelques instants, et votre projet de publier sa biographie dans votre prochain bulletin municipal, concrétisent votre volonté.

La Fondation de la France Libre veut faire connaître les unités combattantes Françaises Libres au sein desquelles ces hommes ont combattu au cours de la 2ème guerre mondiale car, par exemple, si la 2ème DB est très connue parce qu’elle a libéré Paris et Strasbourg, la 1ère DFL, à laquelle a appartenu Jacques ROUMEGUERE, l’est beaucoup. Elle a pourtant combattu, entre autre, à Bir-Hakeim, a participé à l’élan qui a conduit à la prise de Monte-Cassino et à la libération de Rome, puis après le débarquement de Provence le 15 août 1944 au nouvel élan qui a permis la libération de Toulon, puis elle a libéré Lyon. Elle était intégrée dans la 1ère armée française.

Nous voulons enfin faire connaître l’Ordre de la libération.

Le Général de GAULLE a signé le 16 novembre 1940 à Brazzaville, capitale de la France Libre naissante, [l'Ordonnance n° 7](http://www.ordredelaliberation.fr/fr_doc/1_1_2_1.html), créant l'Ordre de la Libération.

L'admission dans l'Ordre était destinée **"*à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'oeuvre de libération de la France et de son Empire* ".**

***Au dos, cette* " Croix de la Libération " *qui ne comporte qu’un seul grade, porte la devise en latin* " PATRIAM SERVANDO VICTORIAM TULIT "  " En servant la Patrie, il a remporté la Victoire "**

***Le ruban de la décoration, allie le noir du deuil au vert de l'espérance, qui symbolisaient l'état de la France en 1940.***

Le général de GAULLE ou un membre du conseil de l’ordre, lors de la remise de cettedécoration prononçait la phrase suivante : **« *Nous vous reconnaissons comme notre Compagnon pour la libération de la France dans l'honneur et par la Victoire* ».**

Le général de GAULLE a été le seul grand maître de cet ordre. Le professeur François JACOB, prix Nobel de médecine en 1965 et ancien de la 2ème D.B. est actuellement le 7ème chancelier.

1. unités combattantes,
2. villes (Paris, Grenoble, l’Île de Sein, Nantes et Vassieux en Vercors),
3. femmes et 1032 hommes ont reçu cette prestigieuse décoration dont 10 % n’avaient pas 20 ans en 1940. 70 sont étrangers et originaires de 25 pays dont des pays alliés : 5 anglais et 4 américains, ou de pays ennemis : 2 allemands et 4 italiens luttant contre l’hitlérisme et le fascisme.

271 ont été nommés à titre posthume. 43 ont été déportés. L’avant dernier Compagnon décoré a été l’ancien premier ministre britannique, Sir Winston CHURCHILL, et le dernier a été, à titre posthume, le roi d’Angleterre, George VI, père de la reine actuelle, Elisabeth II.

396 Compagnons sont issus, comme Jacques ROUMEGUERE, de la 1ère Division Française Libre.

Aujourd’hui, 41 d’entre eux sont encore en vie.

Vous allez pouvoir découvrir à l’issue de cette cérémonie des films qui vous présenteront, la France Libre, l’histoire de cette glorieuse 1ère DFL, l’histoire de l’Ordre de la Libération et de ces « 1061 Compagnons » ainsi qu’une exposition sur la 1ère Division Française Libre réalisée par Laurent LALOUP, adhérent de notre « Fondation de la France Libre », qui est présent parmi nous. Vous pourrez voir également des panneaux présentant cet Ordre de la Libération » et les 13 Compagnons de la Libération nés ou bien inhumés dans 11 communes du Loiret. Chacun d’eux a été, est ou sera honoré cette année, dans chaque ville ou village concerné. La première de ces cérémonies a eu lieu le 8 mai dernier à Boigny sur Bionne pour André THOREAU. La dernière aura lieu le 27 novembre à Conflans sur Loing pour Jacques MASSU. Je tiens à remercier le Colonel de Rancourt, Délégué Militaire Départemental, commandant de la « BA 123 Charles PAOLI » qui a accepté, à ma demande, qu’un détachement militaire soit présent à chacune de ces onze cérémonies. Le colonel de RANCOURT est le petit-neveu du général Henry de RANCOURT, Compagnon de la Libération, né et enterré à Cernoy en Berry où il sera honoré le 2 octobre prochain et dont je salue le maire, monsieur Leresteux présent aujourd’hui.

Notre pays a commémoré, le 18 juin dernier, le 70ème anniversaire de l’Appel lancé depuis Londres à la BBC, par le Général de GAULLE.

Cet Appel était destiné à tous ceux qui voulaient continuer la lutte et était également une réponse au discours d’abandon, prononcé la veille, le 17 juin 1940, à la radio française par le Maréchal Pétain.

Il est absolument nécessaire, pour comprendre l’Appel du 18 juin et l’engagement des Français Libres, de revenir quelques instants sur ce que l’on appelle la « Campagne de France ».

Le 10 mai 1940, l’Allemagne nazie attaque la Hollande, la Belgique et la France. Les dirigeants de la 3ème république et les stratèges militaires français, horrifiés par les pertes subies au cours de la 1ère guerre mondiale, ont voulu établir, afin de mettre les hommes à l’abri, un mur entre la France et l’Allemagne. Celui-ci ne couvre pas la frontière Franco-Belge, Il porte le nom de son initiateur, le député André MAGINOT. Les troupes d’hiltler envahissent sans scrupule la Belgique neutre puis entrent en France dans la région de Sedan, zone sans ligne Maginot.

S’ensuivent alors 44 jours de combats acharnés.

Dans son discours d’abandon radiodiffusé, Pétain s’adressant particulièrement aux combattants leur dit :

**« Cest le coeur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat ».**

Cette phrase malheureuse, prononcée cinq jours avant la signature de l’armistice, le 22 juin 1940, dans la clairière de Rethondes, dans le wagon où avait été signée la capitulation allemande de la 1ère guerre mondiale, le 11 novembre 1918, a immédiatement des conséquences dramatiques car beaucoup de combattants se sont dit alors, c’est fini ! Ils ont cessé le combat et des centaines de milliers d’entre eux ont été, au cours de ces cinq jours, faits prisonniers.

Il a été souvent dit et écrit que cette armée s’est mal battue. Que l’on se souvienne de la tactique utilisée par les allemands : « BLITZKRIEG » ou « guerre éclair » associant blindés et avions pour percer le front. Le peu d’unités **spécifiquement blindées** créées en France ont pourtant démontré alors leur capacité. Nous ne devons pas oublier les batailles de STONNE ou de MONTCORNET au cours desquelles les chars français ont été, un temps, victorieux. Mais pour le reste de l’armée, confrontée aux moyens modernes de combat et à la tactique des Allemands, ce fut une épreuve terrible. Cette tactique prônée inlassablement en France au cours des années d’avant guerre par le Colonel De GAULLE, avait pourtant fait ses preuves en Pologne, huit mois plus tôt, mais sans faire jaillir le moindre doute dans l’esprit des grands chefs militaires français. Certains des trop nombreux gouvernements de la 3ème république qui ont dirigé notre pays entre les deux guerres mondiales et ces chefs complètement dépassés, le maréchal Pétain en tête, portent principalement la lourde responsabilité de cette défaite.

Les conséquences immédiates ont été dramatiques pour ces « glorieux combattants de 40 ».

En 44 jours, la France, qui ne comptait alors que 40 millions d’habitants a eu à déplorer 100 000 tués, 250 000 blessés et 21000 morts civils.

1 800 000 officiers, sous-officiers et soldats français, prisonniers de guerre, sont conduits en Allemagne dans 75 prisons que sont les Oflag et Stalag. 39 000 sont morts au cours de cette captivité de cinq ans loin de leur Patrie et de leurs familles et 5200 ont été portés disparus.

La propagande nazie a essayé de faire croire que ce fut alors une vraie partie de plaisir pour ses troupes. Elles ont en fait perdu 54 700 morts, et ont eu 111 000 blessés et 18 400 disparus. Ces chiffres, terribles aussi du côté allemand, démontrent à eux seuls que les combattants français, quand ils l’ont pu, se sont magnifiquement battus.

Le 9 juillet 1940, la Croix de Lorraine devient le signe de ralliement des Forces Françaises Libres.

Le général de Gaulle s’adressant aux premiers Français Libres qui l’ont rallié leur disait :

**« Pour le service de la France, je vous demanderai votre sang ou votre vie, mais, en retour, ne me demandez rien, car je ne vous donnerai rien. »**

Des territoires français à travers le monde rallient bientôt le général de Gaulle qui déclare alors :

**« Dans cette guerre mondiale et totale, dans cette guerre où tout compte, l'Empire français est un faisceau de forces capital ».**

Le 28 juin 1940, Winston CHURCHILL, Premier ministre britannique, reconnaît le général de Gaulle comme « chef de tous les Français libres, où qu’ils se trouvent, qui se rallient à lui pour la défense de la cause alliée ».

Le 2 août 1940, le général De Gaulle est condamné à mort par le tribunal militaire permanent de Clermont-Ferrand pour « atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et désertion à l'étranger en temps de guerre ». Beaucoup d’autres Français Libres seront, eux aussi, condamnés à mort par le gouvernement de Vichy.

Déserteur ! Charles De GAULLE, lui qui, le premier, a continué la lutte et a permis par le combat des français Libres et des résistants de l’intérieur de conduire la France à la victoire. Notre pays avait la 4ème armée du monde en 1945 avec 500 000 hommes sous les drapeaux. La France obtiendra ainsi, à l’ONU, créée le 25 juin 1945, un des cinq sièges permanents au Conseil de Sécurité qu’elle occupe toujours aujourd’hui.

Cette puissance retrouvée permettra également à la France d’être représentée :

- par le général Jean de LATTRE de TASSIGNY, à Berlin, le 8 mai 1945, lors de la signature de la capitulation allemande à la stupéfaction du maréchal nazi Keitel qui déclara alors: « comment, même les Français sont là » ?

- et par le général Philippe LECLERC de HAUTECLOQUE, à Tokyo, le 2 septembre 1945, lors de la signature de la capitulation japonaise à bord du cuirassé américain USS MISSOURI.

Le Général de GAULLE, dans un discours prononcé à Londres le 15 novembre 1941 devant les Français de Grande Bretagne, décrivait ainsi les Français Libres qui, les premiers, l’avaient rejoint :

**« Nous sommes des Français de toutes origines, de toutes conditions, de toutes opinions, qui avons décidé de nous unir dans la lutte pour notre pays. Tous l’ont fait volontairement, purement, simplement. Car c’est à l’appel de la France que nous avons obéi. Au moment où tout paraissait crouler dans le désastre et dans le désespoir, il s’agissait de savoir si ce grand et noble pays livré à l’ennemi par la plus atroce trahison de l’histoire, trouverait parmi ses enfants des hommes assez résolus pour ramasser son drapeau. Il s’agissait de savoir enfin si, dans la nuit de la servitude, la nation ne verrait plus briller aucune lumière d’espérance française pour soutenir son esprit de résistance et faire la preuve qu’elle restait solidaire du parti de la liberté. »**

Avant de terminer, je veux m’adresser aux jeunes présents aujourd’hui.

Si vous racontez cette journée autour de vous, sans doute certains vous diront que ces cérémonies évoquent des sujets appartenant au passé et par conséquent plus intéressants.

Vous pourriez leur répondre ce que disait sur ce point Anatole FRANCE :

**« Ne** [**perdons**](http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=perdons)[**rien**](http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=rien) **du** [**passé**](http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=passe)**. Ce n'est qu'avec le** [**passé**](http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=passe) **qu'on** [**fait**](http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=fait) **l'**[**avenir**](http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=avenir)**. »**

N’oubliez pas Jacques ROUMEGUERE, Compagnon de la libération.

N’oubliez pas les 1037 autres Compagnons de la Libération

N’oubliez pas les 54000 Français Libres, pour la plupart très jeunes, car ils sont, comme les combattants de 40, comme ceux venus des colonies et à qui nous devons tant, les glorieux oubliés de notre histoire. Leur combat était pourtant un message pour l’avenir car ils portaient tous des valeurs humaines qui sont parmi les plus belles : l’intérêt général au lieu de l’intérêt privé, le courage, l’abnégation, le dépassement de soi, la discrétion. Ces valeurs ont conduit beaucoup d’entre eux jusqu’au sacrifice. Seulement 700 Compagnons de la libération sur 1038 étaient en vie à la fin de la 2ème guerre mondiale.

N’oubliez jamais non plus ce que tous ces combattants de la 2ème guerre mondiale nous ont légué de plus précieux : le fait de vivre dans un pays libre au sein d’une Europe enfin en paix.

Merci.